

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES D'UN PROGRAMME ÉDUCATIF

Le programme éducatif doit être un cadre de référence pour votre personnel éducateur et un outil d'information pour les parents. Il devrait contenir suffisamment de renseignements pour guider l'élaboration du programme d'activités et la planification hebdomadaire par le personnel éducateur des différents groupes. Il doit comporter des indications qui guideront les interventions du personnel éducateur auprès des groupes d'enfants de 18 mois et plus ainsi que d'autres indications particulières touchant l'intervention auprès des groupes de poupons, si votre service de garde en accueille.

Un programme éducatif est un document qui présente les grandes orientations données à l'intervention éducative offerte par un service de garde. Les orientations de votre programme éducatif doivent tenir compte des exigences prévues à l'article 5 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (chapitre S-4.1.1) (LSGEE).

Dans un programme éducatif, la mission du service de garde est décrite ainsi que les valeurs véhiculées par l'ensemble du personnel et dans la totalité des activités (par exemple le respect de l'enfant et de son rythme de développement, l'importance de soutenir le développement de son autonomie, l'intérêt du style d'intervention démocratique pour appuyer adéquatement le développement des jeunes enfants, etc.).

La présentation de certains fondements théoriques (par exemple la théorie de l'attachement ou l'approche écologique) ainsi que les principes de base sur lesquels repose votre programme éducatif sont des éléments qui permettent d'encadrer et d'orienter dans une direction commune la pratique éducative de l'ensemble du personnel de votre service de garde.

Ces orientations, valeurs et principes se traduisent par des objectifs, des moyens et des types d'activités.

Votre programme éducatif doit être le fruit d'une réflexion approfondie, être « personnalisé » et refléter l'approche éducative qui sera appliquée au quotidien à tous les groupes d'enfants inscrits dans votre service de garde. Votre programme doit être présenté au ministère de la Famille avant l'ouverture de votre service de garde, et il devrait faire l'objet d'échanges avec votre personnel pour favoriser son appropriation.

Nous vous convions à consulter le programme éducatif des services de garde du Québec *Accueillir la petite enfance*. Il a été conçu comme une source d'inspiration pour élaborer des programmes éducatifs adaptés aux réalités particulières des milieux de garde.

N.B. La conception d'un programme éducatif demande de très bonnes connaissances en matière de développement de l'enfant et d'intervention éducative. Pour vous soutenir dans l'élaboration de votre programme éducatif, nous vous invitons à faire appel, s'il y a lieu, à une personne-ressource qualifiée dans le domaine de la petite enfance.

En tenant compte de son organisation et de ses ressources, l'application du programme éducatif comporte des activités qui ont pour buts :

- de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne, notamment sur les plans affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;
- d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement.

Le programme éducatif doit également comprendre des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influent de manière positive sur sa santé et son bien-être.

Dans le cas d'un CPE ou d'une garderie dont les places sont subventionnées, le programme éducatif doit se conformer à la [Directive sur les activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion](#). Cette directive vise à ce que ces services de garde subventionnés soient exempts d'activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou la pratique d'une religion particulière.

Référence : article 5 de la LSGEE

Votre programme éducatif devra répondre aux questions suivantes.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES DE VOTRE SERVICE DE GARDE

- Quelle est la mission de votre service de garde?
- Quelles seront les valeurs véhiculées par votre service de garde?
- Quels sont les objectifs de votre programme éducatif?
- Quelle sera l'approche ou les approches éducatives utilisées dans votre service de garde?

Les principes de base du programme éducatif des services de garde du Québec *Accueillir la petite enfance* (p. 16 à 21) peuvent contribuer, par exemple, à définir les valeurs et les approches éducatives qui seront privilégiées dans votre service de garde :

- **Chaque enfant est unique** : il a des besoins, des champs d'intérêt, des goûts, des habiletés, etc., qui le distinguent des autres enfants. Il se développe à un rythme qui lui est propre. L'intervention éducative tient compte de ses caractéristiques individuelles.
- **L'enfant est le premier agent de son développement** : il apprend dans l'action, en contact avec l'environnement physique qu'il explore et avec lequel il expérimente, et en relation avec l'environnement humain au sein duquel il vit de nombreuses interactions. L'intervention éducative laisse une grande place aux initiatives des enfants et à leurs choix. Le personnel éducateur accompagne les enfants en soutenant leurs apprentissages.

- **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré** : les dimensions de son développement (physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif) forment un tout et s'influencent. L'intervention éducative permet à l'enfant de se développer sur chacun de ces plans par l'emploi d'un matériel attrayant et diversifié et par la mise en place d'un contexte dans lequel il peut se développer simultanément sur plusieurs plans, tels que l'aménagement d'aires de jeu symboliques, la mise en place d'activités en atelier, etc.
- **L'enfant apprend par le jeu** : c'est son moyen privilégié de faire des découvertes, d'exercer de nouvelles habiletés, de résoudre des problèmes, d'exprimer ses préoccupations, etc. Le jeu répond à un besoin fondamental chez les jeunes enfants; c'est le moyen privilégié par lequel ils se développent et réalisent des apprentissages. L'intervention éducative privilégie le jeu plutôt que l'enseignement systématique, en fournissant un environnement stimulant et varié ainsi qu'un accompagnement qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel.
- **La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux des enfants** : le personnel du service de garde se considère comme un partenaire des parents, premiers éducateurs de leur enfant. L'intervention auprès des parents vise notamment le développement d'une relation de confiance essentielle au bien être des enfants et la création d'un lien sécurisant entre ceux-ci et le personnel éducateur.

Intervention éducative

Votre programme éducatif doit inclure de l'information concernant l'orientation des interventions éducatives priorisées dans votre service de garde. À titre d'exemple, voici une brève description des quatre étapes de l'intervention éducative privilégiées dans le programme éducatif des services de garde du Québec *Accueillir la petite enfance*.

- L'**observation** des enfants permet de bien connaître chaque enfant de son groupe : leur tempérament, leurs préférences et champs d'intérêt, leurs besoins et leurs habiletés, leur état de santé et leur état émotif, leur degré de confiance et d'autonomie, leur niveau de compétence dans l'interaction avec les autres et avec leur environnement, etc.
- Cette observation est ensuite utilisée pour la **planification** des interventions et des activités appropriées. Par exemple : la réorganisation des activités de transition ou la proposition de nouvelles activités, le réaménagement des lieux ou de l'horaire, l'ajout ou le retrait de matériel, etc. Cette **planification** devrait être réalisée hebdomadairement et adaptée quotidiennement par le personnel éducateur lui-même afin de répondre aux besoins et à l'intérêt ponctuel des enfants de son groupe.
- L'**intervention** ou l'activité planifiée est ensuite mise en œuvre. Le personnel éducateur demeure disponible et attentif. Il accompagne et guide les enfants dans leurs découvertes et apprentissages.
- Au cours de l'étape de la **réflexion-rétroaction**, le personnel éducateur pose un jugement critique sur son intervention dans le but d'ajuster sa pratique. Cette évaluation l'amène à recueillir de nouvelles observations et à planifier ses prochaines interventions. Dans le programme éducatif ministériel, l'intervention éducative est conçue comme un cycle dynamique.

LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

- Que signifie l'expression « développement global »?
- Par quels moyens (organisation de l'espace, matériel, relations du personnel éducateur avec les enfants) et quels types d'activités le développement de l'ensemble des dimensions interreliées sera-t-il favorisé dans votre service de garde?

Différentes dimensions du développement global

- Que veut dire le développement physique et moteur de l'enfant?
- Que veut dire le développement affectif de l'enfant?
- Que veut dire le développement social et moral de l'enfant?
- Que veut dire le développement cognitif de l'enfant?
- Que veut dire le développement langagier de l'enfant?
- Quels moyens (organisation de l'espace, matériel, relations du personnel éducateur avec les enfants et avec les parents) et quels types d'activités seront utilisés dans les activités de base et les périodes de jeu pour favoriser le développement des enfants dans chacune de ces dimensions?
- Comment ces moyens et ces types d'activités reflètent-ils les orientations (valeurs, objectifs, approche éducative, etc.) de votre service de garde?

L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

- Que veut dire « l'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité »?
- Par quels moyens (organisation de l'espace, matériel, relation du personnel éducateur avec les enfants) et par quels types d'activités amèneriez-vous l'enfant à s'adapter à la vie de son groupe d'accueil et au service de garde (autres groupes d'enfants, personnel, etc.)?
- Par quelles activités amèneriez-vous l'enfant à vivre des expériences significatives et enrichissantes dans le quartier (visites d'organismes culturels et de commerces, activités avec des aînés, etc.)?
- Par quels moyens l'accueil des parents et leur collaboration avec votre service de garde seront-ils favorisés?
- Comment votre service de garde s'intégrera-t-il au sein de la communauté pour favoriser le développement des jeunes enfants qu'il accueille – p. ex. : participation aux travaux de tables de concertation, à ceux de regroupements locaux soutenus par Avenir d'enfants, la collaboration avec d'autres organismes pour réaliser des projets conjoints tels que ceux avec les bibliothèques municipales, les partenariats permettant de partager ou d'utiliser des installations particulières, etc.?
- Quels liens faites-vous entre l'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité et les orientations (valeurs, objectifs, approche éducative, etc.) de votre programme éducatif?

LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES ET DE SAINES HABITUDES DE VIE

Habitudes alimentaires

- Que veut dire « saines habitudes alimentaires »?
- Comment assurerez-vous la qualité et la variété des aliments offerts aux enfants à l'occasion des collations et des repas que vous leur servirez?
- Comment vous assurerez-vous que les collations et les repas seront des moments agréables et éducatifs pour les enfants accueillis dans votre service de garde?
- Quel sera le rôle du personnel éducateur pendant les repas?
- Par quels moyens (organisation de l'espace, matériel, relations du personnel éducateur avec les enfants) et quels types d'activités les enfants seront-ils sensibilisés à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires?
- Par quels moyens les parents seront-ils sensibilisés à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter de saines habitudes alimentaires?

Saines habitudes de vie (mode de vie physiquement actif, moments de détente)

- Que veut dire « saines habitudes de vie »?
- Quelle place sera accordée aux activités de motricité globale (courir, sauter, etc.) et au jeu actif (où les enfants ont l'occasion de bouger) à l'intérieur et pendant les jeux à l'extérieur?
- Quels espaces et quel matériel permettront aux enfants de vivre des activités physiquement actives à l'intérieur et pendant les jeux à l'extérieur?
- Par quels moyens (organisation des lieux, matériel, relation du personnel éducateur avec les enfants) et quels types d'activités (autres que les siestes) les enfants pourront-ils se détendre dans votre service de garde?
- Comment l'horaire sera-t-il planifié dans votre service de garde pour permettre un juste équilibre entre les activités physiquement actives et les activités de détente?
- Par quels moyens (organisation des lieux, matériel, relation du personnel éducateur avec les enfants) et par quels types d'activités les enfants seront-ils sensibilisés à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif?
- Par quels moyens (organisation des lieux, matériel, interventions) et quels types d'activités les parents seront-ils sensibilisés à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter un mode de vie physiquement actif?
- Quels liens faites-vous entre la promotion et la prévention visant l'adoption de saines habitudes alimentaires et de saines habitudes de vie par les enfants et les orientations de votre programme éducatif (valeurs, objectifs, approche éducative, etc.)?

AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

- Comment se fera l'appropriation de votre programme éducatif par votre personnel éducateur?
- Comment partagerez-vous votre programme éducatif avec les parents des enfants que vous accueillerez?
- Comment vous assurerez-vous de l'application de votre programme éducatif auprès de tous les groupes d'enfants?